

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une Foi

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 29 JANVIER 2025

CM N°2025-05/SGG.

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, **le mercredi 29 janvier 2025**, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du **Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat**.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Conseil des Ministres a adopté **des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Université Polytechnique de Bandiagara.**

Le Mali a engagé, depuis son accession à l'indépendance, de nombreuses réformes de l'enseignement en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et de disposer de cadres pour la mise en œuvre de ses plans de développement.

La mise en œuvre de ces réformes a abouti à la restructuration de l'Université de Bamako en 2012 qui a donné naissance à 04 structures universitaires à savoir l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, l'Université des Lettres et des Sciences humaines de Bamako, l'Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako et l'Université des Sciences juridiques et politiques de Bamako.

Malgré les résultats encourageants, l'Enseignement supérieur reste confronté à des difficultés liées, entre autres, à l'évolution des effectifs des étudiants, à la faiblesse des capacités d'encadrement et de gestion et à l'insuffisance des infrastructures et équipements.

Pour pallier ces difficultés, la Politique nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique préconise la déconcentration des institutions d'enseignement supérieur et de recherche par la création d'universités dans les Régions.

Dans ce cadre, le Gouvernement a créé, par le Décret n°2023-0307/PT-RM du 16 mai 2023, la Mission universitaire de Bandiagara en vue de préparer la création et l'ouverture d'universités dans la région. Le rapport de cette mission universitaire a mis en évidence la nécessité de créer une Université polytechnique.

Les projets de texte, adoptés, créent l'Université Polytechnique de Bandiagara avec pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

2. Sur le rapport du ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, le Conseil des Ministres a adopté :

- a. **des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique du Stade omnisports de Kati ;**
- b. **des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique du Stade omnisports de Koulikoro.**

La Politique nationale de Développement du Sport prévoit la création de nouvelles infrastructures, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures existantes dans le cadre d'un programme pluriannuel afin de parvenir à une meilleure couverture du territoire national.

C'est dans cette optique que le Gouvernement a entrepris les travaux de rénovation de certaines infrastructures sportives dont le Stade de Kati et le Stade municipal de Koulikoro en vue de les rendre conformes aux normes internationales.

Les projets de texte, adoptés, créent sous forme de services rattachés le Stade omnisports de Kati et le Stade omnisports de Koulikoro avec pour mission d'offrir un cadre adéquat à la pratique des

activités physiques, sportives et de loisir. Ils prévoient également, pour les 5 prochaines années, l'effectif du personnel nécessaire à l'exécution de leur mission.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a informé le Conseil des Ministres **des conclusions de la réunion des Ministres des Affaires étrangères de la Confédération des Etats du Sahel, tenue à Ouagadougou le 26 janvier 2025.**

Présidée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali, cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des consultations politiques régulières du pilier Diplomatie de la Confédération AES, a permis de consolider l'approche commune sur les discussions avec la CEDEAO, consécutives à leur retrait conjoint et sans délai de l'Organisation sous régionale.

A cet égard, les ministres ont décidé d'engager les discussions avec la CEDEAO de manière conjointe, dans le cadre de la Confédération AES et dans l'esprit de sauvegarde des intérêts des populations.

A l'issue des travaux, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP a été désigné par ses homologues du Burkina et du Niger, de convenir des détails de la rencontre technique avec la CEDEAO.

En marge de leur séjour, les ministres ont été reçus en audience par Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat.

2. Le ministre de l'Education nationale a informé le Conseil des Ministres **de la situation des écoles inondées.**

Les habitants de certaines localités des Régions de Gao et de Tombouctou, situées le long du Fleuve Niger, ont récemment assisté à la montée des eaux. Ce phénomène inhabituel a impacté des écoles riveraines.

Au total, 71 écoles relevant de 05 Centres d'Animation pédagogique des Académies d'Enseignement de Gao et de Tombouctou ont été touchées.

En vue d'assurer la continuité des activités pédagogiques, le Gouvernement a entrepris :

- l'installation de tentes comme espace d'apprentissage temporaire ;
- le redéploiement des élèves dans des établissements environnants.

3. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a informé le Conseil des Ministres **de l'organisation à Bamako de la Conférence des responsables d'Institutions d'Enseignement supérieur de la Confédération des Etats du Sahel.**

Cette rencontre qui se tiendra en avril 2025 sera l'occasion de formuler une vision partagée et cohérente qui permettra une mutualisation et une intégration des offres d'enseignement supérieur et des programmes de recherche dans l'espace AES.

De manière spécifique, il s'agira de :

- procéder à un état des lieux de l'offre d'enseignement supérieur et de la recherche dans les trois pays ;
- proposer des pôles d'excellence de formation en lien avec les priorités de développement ;
- proposer des programmes de recherche sur des thématiques fédératrices et d'intérêt pour le développement de la Confédération AES ;

- proposer un mécanisme pérenne de partage d'expérience par les Institutions d'Enseignement supérieur et de la Recherche des trois pays ;
- proposer un mécanisme favorisant la mobilité des étudiants, doctorants et enseignants-chercheurs au sein de l'espace confédéral.

Le thème proposé pour la Rencontre de haut niveau est : « Contribution de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au développement stratégique de la Confédération des Etats du Sahel ».

4. Le ministre de l'Agriculture a informé le Conseil des Ministres des conclusions de la participation du Mali au 17^{ème} Forum mondial de l'Alimentation et de l'Agriculture et au 11^{ème} Forum Agro-alimentaire germano-africain, à Berlin, en République fédérale d'Allemagne

Le Forum mondial de l'Alimentation et de l'Agriculture est la plus importante conférence internationale consacrée aux enjeux du secteur Agricole. L'édition de l'année 2025 a été consacrée à la bioéconomie durable, perçue comme une nécessité pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans le respect des droits humains et des limites écologiques.

La conférence ministérielle a regroupé plus de 70 ministres de l'Agriculture dont celui du Mali, dans la perspective de donner une impulsion décisive à la bioéconomie durable.

Le Forum Agroalimentaire germano-africain est une plateforme d'échanges, entre le secteur privé et les décideurs politiques, visant à identifier les solutions concrètes pour renforcer la sécurité alimentaire et la transformation des systèmes agricoles.

L'édition 2025, dont le thème est, « Agriculture et Développement rural durables grâce à l'adaptation et à l'innovation régionale », a été marquée par le lancement officiel du Centre d'Expertise germano-africain pour les systèmes alimentaires durables et résilients et la science des données agricoles et nutritionnelles appliquées.

5. Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable a informé le Conseil des Ministres des résultats de la mise en œuvre de la phase de démonstration et des dispositions en cours pour consolider et mettre à l'échelle les résultats acquis pour la réhabilitation économique et environnementale du Fleuve Niger.

Le Fleuve Niger est confronté aux impacts négatifs des changements climatiques et des activités anthropiques, notamment l'accélération des érosions, la dégradation des berges, l'ensablement, la baisse de l'hydraulité et la destruction des écosystèmes aquatiques.

Pour lutter efficacement contre ces fléaux et résoudre les conflits communautaires liés à l'exploitation des ressources du fleuve et son bassin versant, le Gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale a élaboré le Projet de Réhabilitation économique et environnementale du Fleuve Niger, mis en œuvre de septembre 2018 à juin 2024, dans la zone du Delta intérieur du Fleuve Niger.

A la clôture officielle du projet, le 30 juin 2024, on peut noter qu'il a démontré des approches efficaces pour améliorer la navigation sur une section de 50 km du Fleuve Niger (Ké-Macina/Diafarabé), avec une réduction du trajet de 02 heures suite à la pose de 27 balises sur le chenal navigable Ké-Macina/Akka.

Le projet a également restauré 112 hectares de terres et amélioré les moyens de subsistance de 2 161 personnes grâce à la mise en place des micro-projets.

Au regard des résultats encourageants obtenus lors la phase de démonstration, il est envisagé d’initier une deuxième phase qui sera élargie au haut Niger et à la Boucle du Niger.

6. Le ministre de l’Artisanat, de la Culture, de l’Industrie hôtelière et du Tourisme a informé le Conseil des Ministres :

a. de la participation du Mali à la 29^{ème} édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision.

La 29^{ème} édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision se tiendra à Ouagadougou du 22 février au 1^{er} mars 2025. Elle met en compétition tous les pays du continent dans les secteurs du cinéma et de la télévision.

La participation à cet évènement vise à consolider le statut de notre pays sur la scène internationale, à promouvoir son image de marque et à poser les jalons de la relance de son cinéma tout en valorisant le travail de la nouvelle génération de cinéastes.

Pour l’édition 2025, le Mali compétit dans toutes les catégories et présente 11 films en sélection officielle, dont 02 pour l’Etalon d’Or.

b. du déroulement des états généraux des secteurs de la Culture, de l’Artisanat et du Tourisme.

L’objectif général des états généraux des secteurs de la Culture, de l’Artisanat et du Tourisme, tenus du 09 au 11 janvier 2025, était d’ouvrir un débat national, inclusif et participatif sur la culture, l’artisanat, le tourisme et l’hôtellerie avec l’ensemble des parties prenantes afin de réaliser un état des lieux et proposer des recommandations pertinentes pour leur développement.

Ces états généraux sont la matérialisation de la vision des plus hautes autorités qui ont dédié l’année 2025 à la Culture, donnant ainsi un signal fort pour le démarrage du Programme présidentiel « Maliden Kura » qui vise à inculquer à la jeunesse nos valeurs sociétales en vue de la revitalisation culturelle des territoires, la restauration de la cohésion sociale et du vivre-ensemble.

Les états généraux ont vu la participation de représentants de l’Administration publique et d’Institutions de la République, d’anciens ministres, de responsables des Collectivités territoriales, de personnalités du monde de la Culture, de l’Artisanat et du Tourisme, d’artistes, d’artisans et d’industriels du Tourisme ainsi que d’acteurs clés et de faitières des trois secteurs.

Ils ont également enregistré une participation de qualité de plus de 350 personnes de toutes les Régions.

A l’issue des travaux, des recommandations pertinentes ont été formulées par les participants en vue de dégager les perspectives stratégiques et opérationnelles pour l’élaboration d’une nouvelle politique décennale et des stratégies de développement des secteurs de la Culture, de l’Artisanat et du Tourisme.

7. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres **de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment :**

- a.** par une stagnation du nombre de cas testés positifs de la maladie à Coronavirus par rapport à la semaine précédente ;

- b. par une augmentation du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 29 janvier 2025

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Birama COULIBALY
Chevalier de l'Ordre national